



AVIS PUBLIC

DÉPÔTS DU RAPPORT FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ ET DU RAPPORT SU VÉRIFICATEUR

Je soussigné, Benoit Lefebvre, directeur général greffier-trésorier de la Municipalité du Village de Massueville, donne avis, conformément aux dispositions de l'art, 176.1 du Code municipal, le rapport financier de la municipalité ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024, seront déposés à la séance ordinaire du Conseil le lundi 1^{er} décembre 2025.

Donné à Massueville, ce 25^e jour du mois de novembre de l'an deux mille vingt-cinq.

Le directeur général greffier-trésorier

Benoit Lefebvre